



Editorial

Vendredi soir 21 juin, un déluge sans précédent s'abattait sur Le Pâquier, puis sur Villiers et Dombresson. Au cœur de la nuit, Anne Christine Pellissier, présidente du Conseil communal, est mobilisée afin de mettre sur pied un organe de conduite régional en cas de catastrophe naturelle. Pompiers, police, ambulances et protection civile reçoivent très rapidement des renforts de toutes les régions du canton.

Plus la nuit avance et plus l'ampleur de la catastrophe apparaît. La première préoccupation est alors de sauver des vies. Avant de traiter toute autre urgence, l'angoissante recherche de véhicules accidentés et de personnes portées disparues occupe les secouristes qui assurent également la prise en charge médicale des victimes et les premières évacuations. Quatre personnes blessées sont hospitalisées, l'une d'entre elles décèdera tragiquement.

Samedi 22 juin, c'est sur un paysage sinistré que le jour se lève. La population, en état de choc, constate l'étendue des dégâts. Alors que les victimes souhaitent nettoyer au plus vite, le danger de nouvelles précipitations violentes persiste jusqu'à 17 heures, limitant la possibilité de travailler. Dans l'après-midi, François Cuhe relaie Anne Christine Pellissier à la tête du dispositif d'urgence. La présence de benes est autorisée à partir du lendemain.

Tout au long du week-end, quantité de dispositions doivent être prises pour venir en aide à la population: pompage aux endroits critiques, évacuation d'épaves, distribution d'eau, mise à disposition de douches, préparation de repas chauds, organisation d'une centrale d'appel et tant d'autres. Les services communaux sont au front.

Immédiatement, un formidable mouvement de solidarité se crée entre les gens. Des bénévoles en grand nombre prêtent main-forte, on cuisine pour ses voisins et voisines, des lave-linges sont mis à disposition, des entreprises donnent congé, des collègues offrent leurs heures supplémentaires, l'Hôtel de Commune réserve son restaurant aux personnes sinistrées et à leurs aides.

La reconstruction sera longue et difficile. Puisse ce bel esprit de collaboration perdurer le temps nécessaire. Population et Autorités devront investir toute leur énergie de la manière la plus constructive; le Conseil communal s'y engage solennellement.

Le Conseil communal



Photo: cwi

Conseil général

Dans sa séance du 24 juin 2019, le Conseil général a défini son nouveau bureau pour la période administrative 2019-2020 de la manière suivante:

Président	Vincent Martinez (Ind.)
Vice-présidente	Chloé Douard (Les Verts)
Secrétaire	Raphaël Geiser (PLR)
Secrétaire-adjoint	Nicolas Richard (PS)
Questeurs	Claudine Geiser (PLR) et Cédric Senn (PS)

A la suite des événements qui ont secoué la population depuis le 21 juin 2019, il a décidé de reporter plusieurs points de l'ordre du jour à une séance extraordinaire arrêtée au **lundi 26 août 2019**.

Par ailleurs, il a adopté les comptes et gestion 2018 et pris acte du fait que les conseillers généraux qui le souhaitent, renoncent, entièrement ou partiellement à leurs jetons de présence 2019 au profit des sinistrés des inondations de juin 2019.

Magic Pass

A la suite de l'information communiquée dans une édition précédente de «Val-de-Ruz info» en lien avec Magic Pass et les abonnements de ski, le formulaire de remboursement pour enfant et étudiant/apprenti est disponible sur le site internet communal. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Le délai de transmission du formulaire de remboursement échoit au **31 octobre 2019**.



Un bel été à la piscine d'Engollon

Avec l'initiation et le perfectionnement de la technique de natation ainsi que divers cours dans et hors de l'eau, c'est un programme riche et attractif qui est proposé durant les vacances d'été à la piscine d'Engollon. Pour certaines activités, il est nécessaire de s'inscrire au préalable. Le programme détaillé ainsi que les informations complémentaires peuvent être consultés sur le site internet communal.

Après l'effort, le réconfort. Le tenancier de la buvette propose durant tout l'été des menus de saison variés.

Hors des sentiers battus avec Mobility

L'été est parfois l'occasion d'une activité inhabituelle: excursion dans un endroit reculé avec du matériel de sport ou déplacement d'objets encombrants. Un véhicule adapté est soudain nécessaire. Qu'à cela ne tienne; une voiture break à quatre roues motrices est justement à disposition de la population et des touristes à la gare des Geneveys-sur-Coffrane. Appartenant au réseau d'autopartage «Mobility», elle peut être utilisée avec ou sans abonnement (mais sur réservation préalable), au gré des besoins et des envies.

Envie d'en savoir plus? www.mobility.ch.

Mise à l'enquête publique

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, la création d'une zone réservée sur le territoire communal de Val-de-Ruz est mise à l'enquête publique.

Le dossier peut être consulté auprès de l'administration de l'urbanisme, rue Charles-L'Eplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane, du **7 juin au 8 juillet 2019**.

Toute opposition motivée est à adresser par écrit au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 8 juillet 2019.

Anniversaires et jubilés

Fêtet en juillet 2019:

Noces d'or (50 ans)

- Aymon Lucette et Michel, à Cernier;
- Bachmann Adelheid et Marcel Yves, à Fenin;
- Dubois Catherine et Eric, à Dombresson;
- Nydegger Marie Françoise et Joseph, à Vilars;
- Vuerich Marie Louise et Bruno, à Dombresson.

90 ans

- Santschi Hildegard, à Fontaines.

Le chiffre du mois

14

C'est le nombre moyen d'apprentis simultanément en formation chaque année au sein de la Commune.

Depuis la fusion, 28 apprentis ont été formés, dont 12 employés de commerce, 10 assistants socio-éducatifs, 4 agents d'exploitation et 2 forestiers-bûcherons.

A ce jour, 6 apprentis ayant obtenu leur CFC se sont vu offrir un contrat de travail à la suite du départ de collaborateurs.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tiendra à disposition de la population tous les dimanches du 18 août au 20 octobre 2019, rue de l'Épervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée, de 18h00 à 19h00 ou au 079 546 55 73.



Fermeture des bureaux

En raison de la fête nationale, les bureaux de l'administration communale seront fermés **le jeudi 1^{er} août 2019**. Réouverture le vendredi 2 août selon les horaires habituels.



Offre d'emploi

La Commune recherche pour le 1^{er} septembre 2019:

- un exploitant assainissement breveté (électricien d'exploitation) (H/F) à 100%;
- un exploitant assainissement (mécanicien) (H/F) à 100%;
- plusieurs éducateurs de l'enfance en accueil parascolaire (H/F) de 40% à 80% en CDD.

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.

Pavoisement

Le 1^{er} août 1891, à l'occasion du 600^e anniversaire du pacte de 1291, fut célébrée pour la première fois la fête nationale suisse. Cet événement devait être unique, mais est fêté tous les ans depuis 1899 et le 1^{er} août est devenu un jour férié en 1994.

A cette occasion, la Commune fait flotter ses drapeaux (Val-de-Ruz, Etat de Neuchâtel et Confédération) sur les maisons de commune à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane trois jours avant et trois jours après la date du 1^{er} août et invite la population à en faire de même.

Festivités du 31 juillet

Le mercredi 31 juillet dès 18h00, la population de Val-de-Ruz a rendez-vous à Cernier, sur le site d'Evologia, pour partager un moment convivial.

Programme

- 18h00 Ouverture de la fête
- 18h30 Concert du VDR Hairy Stompers
- 19h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
- 20h00 Allocutions officielles suivies de l'hymne national
- 20h30 Concert des fanfares du Val-de-Ruz
- 21h15 Concert du VDR Hairy Stompers
- 21h45 Allumage du feu de joie
- Minuit Fin de la manifestation

Et encore

- soupe aux pois offerte;
- restauration et boissons sur place. Les bénéfices étant destinés aux sociétés locales, veuillez réserver un bon accueil aux buvettes;
- transports publics gratuits (les horaires et les modalités d'obtention d'un titre de transport valable seront disponibles sur le site internet communal de même que, en raison des récents événements, le détail relatif à la liaison depuis/vers Le Pâquier);
- un parking est à disposition. Merci néanmoins de privilégier les transports publics.

Après plus de 10 ans de présence à côté de la piscine d'Engollon, la fête nationale déménage. Son organisation, à la fois nouvelle et moins complexe, s'appuie sur des infrastructures existantes plus accessibles, car desservies par les transports publics. Le feu d'artifice est remplacé par un superbe feu de joie qui sera allumé de manière très originale.

De nombreux bénévoles sont encore recherchés. Informations supplémentaires et inscriptions sur www.val-de-ruz.ch.

Un été de cultures à Val-de-Ruz

Situé au cœur du territoire communal, Evologia constitue un centre culturel apprécié des Vaudruziens rayonnant bien au-delà des frontières cantonales. A l'instar des élèves du CSVR qui découvrent ces jours la nouvelle exposition «Faites place, les animaux se déplacent» organisée par Pro Evologia et soutenue par la Commune, le public pourra s'y rendre jusqu'au 20 octobre 2019.

Place aussi à l'émotion, dès le 5 juillet, avec la 17^e édition de «Poésie en arrosoir», mise sur pied par Vincent Held. Le 31 juillet sera patriotique et festif puisque Val-de-Ruz vous attend nombreux sur le site pour célébrer la fête nationale en présence de Monsieur le conseiller d'Etat Alain Ribaux et à la lueur d'un feu de joie.

La semaine de la rentrée sera marquée par le coup d'envoi des Jardins musicaux et Fête la Terre qui résonnent loin à la ronde tant par la qualité de leur programme que le mélange détonnant des cultures qui s'y côtoient.

Forte de la plus-value qu'offrent le site et les activités qui s'y déroulent, la Commune contribue donc, par des subventions aux différents acteurs culturels, à un programme d'été riche en événements de qualité et de proximité pour ses habitants.



Horaires spéciaux Fête nationale (sous réserve d'accessibilité)

ALLER						RETOUR					
Ligne 424, Montmolin - Cernier						Ligne 424, Cernier - Montmolin					
Montmolin, Route de la Tourne	17:58	18:58	19:58			Evologia	23:30	00:30			
Coffrane	18:05	19:05	20:05			Cernier, Centre	23:32	00:32			
Les Geneveys-sur-Coffrane	18:16	19:16	20:16			Fontaines NE	23:35	00:35			
Coffrane	18:18	19:18	20:18			Boudevilliers	23:38	00:38			
Boudevilliers	18:21	19:21	20:21			Coffrane	23:42	00:42			
Fontaines NE	18:24	19:24	20:24			Les Geneveys-sur-Coffrane	23:44	00:44			
Cernier, Centre	18:28	19:28	20:28			Coffrane	23:47	00:47			
Evologia			20:30			Montmolin, Route de la Tourne	23:53	00:53			
Ligne 421 - Neuchâtel, Place Pury - Neuchâtel, Gare (Nord) - Cernier, Centre						Ligne 421 - Evologia - (Engollon) - Neuchâtel, Place Pury					
Place Pury	18:32	19:02	19:32			Evologia	22:53	23:52	00:42		
Fenin	18:47	19:17	19:47			Grand-Chézard	22:54	23:53	00:43		
Vilars	18:49	19:19	19:49			St-Martin	22:56	23:55	00:45		
Saules	18:50	19:20	19:50			Grand-Savagnier	23:02	00:01	00:51		
Grand-Savagnier	18:53	19:23	19:53			Saules	23:05	00:04	00:54		
St-Martin	18:59	19:29	19:59			Vilars	23:06	00:05	00:59		
Grand-Chézard	19:01	19:31	20:01			Fenin	23:08	00:07	01:01		
Crêt-Debély	19:03	19:33	20:03			Place Pury	23:24	00:23	01:17		
Evologia		19:34	20:04								
Ligne 422 - Neuchâtel, Place Pury - (Boudevilliers/Landeyeux) - Crêt-Debély/Evologia						Ligne 422 - Evologia - Neuchâtel, Place Pury					
Place Pury	18:13	18:28	18:43	19:00	19:30	20:00	Evologia	21:36	22:30	23:34	00:39
Valangin, Centre	18:18	18:34	18:48	19:06	19:36	20:06	Crêt Debély	21:37		23:35	
La Borcarderie	18:20		18:50				Cernier Centre	21:39	22:34	23:39	00:43
Landeyeux	18:22		18:52				Fontaines NE	21:44	22:39	23:44	00:49
Boudevilliers Centre		18:37		19:09	19:39	20:09	Boudevilliers Centre	21:47	22:42	23:47	00:52
Fontaines NE	18:25	18:40	18:55	19:12	19:42	20:12	Valangin Centre	21:50	22:45	23:50	00:55
Cernier Centre	18:31	18:53	19:01	19:23	19:53	20:20	Place Pury	21:59	22:54	23:59	01:04
Crêt Debély		18:53		19:23	19:53	20:20					
Evologia						20:21					
Ligne 422 - Villiers, Centre - Crêt-Debély/Evologia						Ligne 422 - Evologia - Villiers					
Le Pâquier/Bugnenets				***			Evologia	21:21	22:27	23:19	00:30
Villiers	18:03	18:33	18:57	19:28	20:28		Grand Chézard	21:22	22:28	23:20	00:31
Dombresson, Collège	18:05	18:35	18:59	19:30	20:30		St-Martin	21:24	22:30	23:22	00:33
St-Martin	18:08	18:38	19:02	19:33	20:33		Dombresson, Collège	21:27	22:33	23:25	00:36
Grand-Chézard	18:11	18:41	19:05	19:36	20:36		Villiers	21:29	22:35	23:27	00:38
Crêt Debély	18:12	18:42	19:06	19:37	20:37		Le Pâquier/Bugnenets		***	***	***
Evologia					20:38						
Ligne 423 - Les Hauts-Geneveys Gare - Crêt Debély/Evologia						Ligne 423 - Evologia - Les Hauts-Geneveys, Gare					
Les Hauts-Geneveys	18:15	18:44	19:16	19:46	20:12		Evologia	21:36	22:46	23:36	00:36
Fontainemelon	18:17	18:46	19:18	19:48	20:14		Cernier Centre	21:40	22:50	23:40	00:40
Cernier Centre	18:20	18:49	19:21	19:51	20:17		Engollon				00:45
Crêt Debély	18:20	18:49	19:21	19:51	20:17		Fontainemelon	21:42	22:52	23:42	00:51
Evologia					20:18		Les Hauts-Geneveys, Gare	21:45	22:55	23:45	00:54
Ligne 423 - Les Hauts-Geneveys Gare - Crêt Debély/Evologia						Ligne 423 - Evologia - Engollon					
Engollon	17:01	19:27					Evologia	22:15			
Piscine	17:02	19:28					Cernier Centre	22:19			
Les Bassins	17:04	19:30					Le Pavé	22:22			
Cernier	17:08	19:34					Engollon	22:24			
Crêt Debély		19:34									

Lignes 421, 422, 423 et 424 : tous les arrêts intermédiaires officiels sont desservis à la demande / *** fixé ultérieurement, consultable sur le site internet

Nuit aux casernes

Pour donner suite à l'information parue dans la dernière édition de «Val-de-Ruz info», voici quelques compléments concernant le déroulement des portes ouvertes sur les trois sites opérationnels de la défense incendie vaudruzienne (Dombresson – Les Geneveys-sur-Coffrane – Fontainemelon), le **vendredi 30 août 2019**.

Les portes des hangars du feu ouvriront à 18h00 et fermeront à minuit. Durant ce laps de temps, les sapeurs-pompiers proposeront des démonstrations d'engagement de véhicules et de moyens spéciaux, des activités ludiques, notamment pour les enfants, une distribution de cadeaux et de quoi se restaurer. Il sera également possible, au travers d'ateliers, d'effectuer les premiers gestes utiles en cas de feu d'un élément de cuisine.

Tout un chacun aura libre accès aux véhicules et locaux. La population pourra profiter de s'immerger dans le quotidien et les activités des sapeurs-pompiers volontaires du Val-de-Ruz.

Café vaudruzien

Le café vaudruzien, initialement annoncé pour le mercredi 4 septembre 2019, est déplacé au **mardi 24 septembre 2019**. L'horaire et le lieu seront communiqués ultérieurement.